

Sciences économiques et sociales
Devoir 1^{ère} Spécialité SES - Défaillances de marché

→ Sujet de type « Epreuve composée » (Bac)

Cette épreuve comprend ~~trois~~ [deux] parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

~~Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire :~~

~~Il est demandé au candidat de traiter le sujet :~~

- ~~- en développant un raisonnement ;~~
- ~~- en exploitant les documents du dossier ;~~
- ~~- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;~~
- ~~- en composant une introduction, un développement et une conclusion.~~

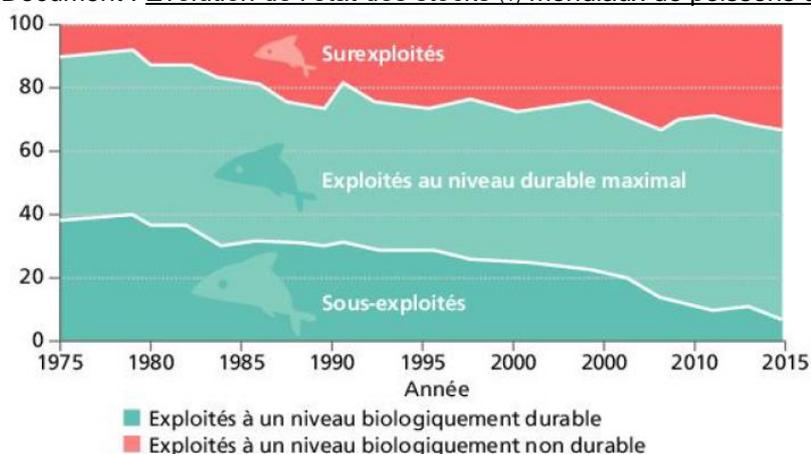
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (8 points)

Pourquoi la présence d'asymétries d'informations constitue une défaillance du marché nécessitant l'intervention d'acteurs économiques.

Deuxième partie : Étude d'un document (12 points)

Document : Evolution de l'état des stocks (1) mondiaux de poissons de mer de 1974 à 2015 (en %)



1. Un stock est exploité à un niveau biologiquement non durable, c'est-à-dire surexploité, si l'abondance de ce stock est inférieure au niveau associé au rendement maximal durable, ce dernier se définissant comme la plus grande quantité de biomasse que l'on peut extraire en moyenne et à long terme d'un stock halieutique dans les conditions environnementales existantes sans affecter le processus de reproduction.

FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2018. Atteindre les objectifs de développement durable*, 2018.

1) Décrivez l'évolution de l'état des stocks mondiaux de poissons de mer de 1974 à 2015. (4 points)

2) Expliquer à partir de leurs caractéristiques économiques, pourquoi les ressources halieutiques sont menacées de disparaître ? (8 points)

Première partie : Mobilisation des connaissances (8 points)

Pourquoi la présence d'asymétries d'informations constitue une défaillance de marché nécessitant l'intervention d'acteurs économiques.

- Définition d'asymétries d'informations
- Lien avec défaillance de marché
- Les formes d'asymétrie : Sélection adverse ou Aléa moral + exemples
- Rapidement : Une adaptation par les acteurs qui interviennent pour faire face aux asymétries comme réglementation / Sélection adverse (contrôle technique) ou incitation (malus-bonus) / Aléa moral.

Deuxième partie : Étude d'un document (12 points)

1) Décrivez l'évolution de l'état des stocks mondiaux de poissons de mer de 1974 à 2015. (4 pts)

Accroissement de la part des ressources halieutique surexploitées dans l'ensemble des ressources halieutiques. En effet, en 1975, elles représentaient seulement 10% de l'ensemble alors qu'aujourd'hui (2015), elles représentent 35% de l'ensemble. Elles sont exploitées à un niveau non durable comme l'indique le document. Les ressources sous-exploitées sont aussi en recul puisqu'elles représentaient 40% de l'ensemble alors qu'en 2015 elles représentent moins de 10%, soit une baisse d'environ 30 points de %.

2) Expliquer à partir de leurs caractéristiques économiques, pourquoi les ressources halieutiques sont menacées de disparaître ? (8 pts)

Ces ressources halieutiques sont des biens communs avec 2 caractéristiques propres : elles sont « rivales » (si elles sont pêchées, elles ne peuvent plus l'être par un autre acteur dans la mesure où il n'y a que peu de renouvellement des espèces du fait de la surpêche. Une 2^{ème} caractéristique correspond à sa « non-excluabilité » : on ne peut exclure le bien de la consommation d'un acteur (qui s'effectue dans les eaux internationales accessibles à tous).

Compte tenu de ces caractéristiques économiques, ce bien est menacé puisque tous les acteurs peuvent sans restriction aller puiser dans ces ressources sans prendre en compte le coût de la disparition des poissons. Les acteurs se comportent alors en « passager clandestin » (free rider) et rien ne pourra freiner l'exploitation de cette ressource qui inéluctablement disparaîtra sans intervention des pouvoirs publics. Le marché est donc défaillant à réguler ce type de bien.